

Dossier presse

Décembre 2009

ENQUETE FONGECIF GRAND OUEST

RESULTATS

« Même si changer d'univers n'est jamais, a priori, simple ! Il s'agissait pour moi de passer d'un extrême à l'autre après 16 ans d'activité. »

Sylvie M., 40 ans,
assistante sociale



Contact presse :

Serge Thomas - Cecile Guillemier

Tél : 02 23 30 70 30

cg@pharesetbalises.com

LES SALARIES FRANÇAIS BIEN PLUS MOBILES ET MOBILISÉS ...QU'ON NE LE PENSE !

Un document synthétise aujourd'hui les résultats obtenus et recueillis auprès de 5 316 personnes qui ont répondu aux questionnaires envoyés sur les thèmes retenus. D'où il ressort les indicateurs suivants.

I/ Enquête Post Congé Individuel de Formation (CIF)

Réalisée auprès de 2 295 salariés

A la question : « Dans quel cadre s'inscrivait votre projet professionnel ? »

74% des personnes (CIF CDI) ont répondu qu'elles avaient changé de profession (contre 70% en CIF CDD).

1 personne sur 2 a changé de métier à l'issue de cette formation.

Le nouvel emploi est à 74% en rapport avec la formation suivie avec une rémunération similaire (43%) ou supérieure (37%)

A noter que 91% des répondants ont obtenu à l'issue de leur formation le diplôme ou certificat visé.

II/ Enquête Bilan de Compétences

Réalisée auprès de 1 150 salariés

A la question : « Le bilan vous a-t-il été utile ? »

Plus de 80% des personnes reconnaissent avoir atteint l'objectif qu'elles s'étaient fixé.
6% seulement des personnes n'ont pas atteint leurs objectifs.

La lassitude par rapport au métier est évoquée par 24% des personnes quand on leur demande les raisons pour lesquelles elles ont engagé ce bilan de compétences.

A noter qu'à l'issue de leur bilan, 39% des personnes ont entrepris une formation et 29% changé de métier, 12% ayant changé de secteur d'activité.

III/ Enquête Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Réalisée auprès de 331 salariés

A la question : « Comment avez-vous jugé votre VAE ? »

89% des personnes l'ont jugée positive.

A l'issue de cette démarche, 37% ont obtenu une reconnaissance personnelle.

A noter que 72% des personnes ont obtenu l'intégralité du diplôme. Seuls 3% n'ont obtenu aucune partie du diplôme.



5 FONGECIF du Grand Ouest ont souhaité mesurer la satisfaction des salariés utilisant leurs services.

La Basse - Normandie, la Bretagne, le Centre et la Haute-Normandie se sont coordonnés afin d'utiliser des questionnaires communs sur les résultats obtenus suite à des Congés Individuels de Formation, des Validations des Acquis de l'Expérience et des Bilans de Compétences.

Les Pays de la Loire, en raison de leur réorganisation interne, ont mis en place une enquête spécifique sur les Congés Individuels de Formation

Protocole d'enquête sur la Basse - Normandie, la Bretagne, le Centre et la Haute-Normandie

5 316 personnes ont répondu aux questionnaires envoyés sur les thèmes retenus.

	BASSE NORMANDIE	BRETAGNE	CENTRE	HAUTE NORMANDIE	TOTAL
CIF	440	767	558	532	2297
BILAN	0	452	448	250	1150
VAE	0	134	87	110	331
SERVICE	686	285	300	267	1538
TOTAL	1126	1638	1393	1159	5316

Tous les envois ont respecté un protocole identique concernant :

- l'échantillon interrogé
- les indicateurs analysés
- la période d'envoi des questionnaires

	CIF	BILAN DE COMPETENCE	VAE	SERVICES
ECHANTILLON INTERROGE (Année n-1)	Tous les dossiers CIF financés	Si <1000 BDC/an = Tous les dossiers Bilan financés Si >1000 BDC/an = 50 % des dossiers	Tous les dossiers VAE financés	25 % des services d'information ou de conseil (une semaine par mois).
BORNES Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Fins de formation	Fins de Bilan	Fins de VAE	soit RDV individuels, inscriptions à réunion collective, soit fiches accueil créés
ENVOI	M+ 6 soit dans le courant du 7ème mois suivant la fin de la formation	M+ 8 soit dans le courant du 9ème mois suivant la fin du Bilan	M+ 6 soit dans le courant du 7ème mois suivant la fin de la VAE	M+ 6 soit dans le courant du 7ème mois suivant la date du 1er accueil



Protocole d'enquête sur les Pays de la Loire

L'enquête porte sur la totalité des bénéficiaires CIF-CDI et CIF-CDD ayant achevé leur formation dans le courant de l'année 2007. Durant cette période, 1505 bénéficiaires ont terminé leur formation. Le questionnaire a été envoyé au mois de juillet 2008. Le taux de réponse est pour les CIF de 2007 de 78%.

Sur 969 bénéficiaires de CIF ayant terminé leur formation en 2007 et ayant répondu :

- Nature du dossier : 816 CDI et 153 CDD
- Sexe : 474 sont des femmes (48,9%) et 495 sont des hommes (51,1%)
- Motivation : 557 étaient en démarche de reconversion (57,5%), 403 en perfectionnement et/ou qualification (41,6%) et 9 ont demandé une formation en culture et vie sociale (0,9%).
- Age : 58 personnes avaient moins de 25 ans (6%), 388 de 26 à 35 ans (40%), 434 de 36 à 45 ans (44,8%) et enfin 89 plus de 45 ans (9,2%).



Analyse des résultats

Enquête Post Congé Individuel de Formation (CIF)

Réalisée auprès de 2 295 salariés

- A la question : « dans quel cadre s'inscrivait votre projet professionnel ? »

74% des personnes (CIF CDI) ont répondu :
changement de profession, contre 70% (CIF CDD).

A l'issue de la formation, 50% des personnes ont changé de métier

54% des personnes ayant effectué un CIF CDD se retrouvant « salarié/e en CDI »

58% des personnes des personnes ayant effectué un CID CDI se retrouvant « salarié/e en CDI »

- A la question : « à l'issue de votre formation, quel emploi occupez-vous ? »

60% des personnes occupent dorénavant un emploi différent
mais en rapport avec la formation suivie.

A noter que pour 37% de ces mêmes personnes, leur rémunération est désormais supérieure et que 62% de ces personnes ne sont pas en recherche d'un nouvel emploi.

Au regard de la formation reçue,
91% des personnes ont obtenu le diplôme ou certificat visé.

Toutes régions confondues, la satisfaction des personnes concerne essentiellement le formateur (sa disponibilité et ses compétences)

Dans les Pays de la Loire, la réussite aux examens est très élevée avec un taux de 93%.

La réussite totale du projet concerne 3 bénéficiaires sur 4, 13% ayant une réussite partielle et 13% ayant échoué dans la mise en œuvre de leur projet.

Les 3/4 ont aussi changé de poste de travail, que ce soit dans un but de reconversion (57% des projets) ou d'élévation de la qualification (42% des projets).

L'emploi occupé est dans 63% des cas en lien direct avec la formation suivie (pour 15% le lien est partiel).

Près de 4 salariés sur 10 ont changé de statut, en particulier si le salarié avait un objectif d'élévation de qualification. Près d'un bénéficiaire sur deux a un salaire significativement supérieur à celui qu'il avait avant d'entrer en CIF.

Zoom sur... le Congé Individuel de Formation

Le Congé Individuel de Formation offre une réelle opportunité d'évolution professionnelle au salarié sous contrat à durée déterminée ou indéterminée. Il peut à tout moment de sa vie :

- se reconvertir pour changer d'activité
- acquérir une nouvelle qualification
- perfectionner et élargir ses compétences
- valider ses acquis professionnels
- favoriser la prévention et l'adaptation à un nouveau poste de travail

Et pour l'accompagner dans sa démarche, il bénéficie d'un soutien personnalisé :

- pour la construction du projet,
- pour informer sur la réglementation
- pour assurer le financement total ou partiel du projet.

Les conseillers des FONGECIF, organismes interprofessionnels régionaux, sont les partenaires formation pour conseiller et accompagner le salarié dans son projet.

Et pour préparer ce projet encore incertain, il est possible de réaliser un Bilan de Compétences
En amont d'un Congé Individuel de Formation, il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, de dégager des aptitudes et motivations afin de définir le projet professionnel.



Enquête Bilan de Compétences

Réalisée auprès de 1 150 salariés

- A la question : « Le bilan vous a-t-il été utile ? »

Plus de 80% des personnes reconnaissent avoir atteint l'objectif fixé.
6% seulement des personnes n'ont pas atteint leurs objectifs.

Pour 49% des personnes, l'idée de recourir à un Bilan de Compétences leur a été soufflée par leur entourage.

61% de ces mêmes personnes l'ont entamé en vue de « changer d'orientation ou de métier ».

La lassitude par rapport à son métier d'origine et l'envie de faire le point sont évoquées par 24% d'entre elles.

- A la question : « quels objectifs avez-vous ainsi atteint ? »

94% des personnes ont identifié
leurs capacités personnelles et professionnelles.

74% ont repris confiance en elles et identifié ainsi leurs besoins de formation.

63% déclarent que ce Bilan de Compétences leur a permis de valider une idée ou un projet qu'elles avaient déjà.

- A la question : « quelles actions avez-vous entreprises à l'issue de votre Bilan de Compétences ? »

39% des personnes ont engagé une formation ;
29% ont changé de métier.

66% des personnes jugent que
le Bilan de Compétences leur a été « utile ».

- A la question : « selon quels critères avez-vous choisi l'organisme où réaliser votre Bilan de Compétences ? »

71% des personnes répondent que c'est avant tout
au nom de la confiance établie
avec le conseiller rencontré.

41% de ces mêmes personnes soulignent qu'elles ont eu des explications précises sur les méthodes utilisées ; 36 % ont apprécié la qualité de l'accueil.

39% des personnes ont consacré à leur Bilan de Compétences entre 21 à 30 heures de temps personnel, comprenant le temps passé avec le formateur.



Zoom sur... le Bilan de Compétences.

Le Bilan de Compétences permet à tout salarié (y compris aux anciens salariés sous contrat à durée déterminée et dans des conditions particulières), à son initiative, au cours de sa vie professionnelle, de participer à une action de Bilan de Compétences, indépendamment de celles réalisées par l'entreprise. Il peut se dérouler durant ou en dehors du temps de travail.

Ce Bilan de Compétences permet d'analyser, individuellement, les compétences et aptitudes professionnelles du salarié dans le cadre d'un projet professionnel ou de formation.

Les résultats du Bilan de Compétences sont sa propriété.

Les conseillers des FONGECIF, organismes interprofessionnels régionaux, sont les partenaires pour conseiller et accompagner le salarié dans son projet individuel.

Comment se déroule un bilan de compétences ?

Un bilan de compétences comprend trois phases :

- une phase préliminaire d'analyse des besoins,
- une phase d'investigation permettant à la fois de repérer les motivations, intérêts et compétences du salarié, et de s'informer sur des métiers susceptibles de lui correspondre,
- une phase de conclusion préalable à la mise en œuvre du projet professionnel.



Enquête Validation des Acquis de l'Expérience

Réalisée auprès de 331 salariés

A terme,

84% des personnes ont obtenu le résultat de leur validation.

72% ont obtenu l'intégralité du diplôme (validation totale).

45% d'entre elles ont passé plus de 100 heures de temps personnel à l'élaboration de leur dossier VAE.

- A la question : « comment avez-vous jugé votre VAE ? »

89% des personnes l'ont jugée positive

37% se sont engagées dans cette démarche en vue d'obtenir une satisfaction personnelle.

92% de ces personnes étaient en CDI au moment de s'engager dans la démarche.

51% d'entre elles ont choisi seules le diplôme ou la certification visé(e).

81% ont jugé « bons » ou « très bons » les services du Fongecif quant à l'information fournie sur les organismes accompagnateurs.



Zoom sur... la Validation des Acquis de l'Expérience.

Un salarié sous contrat à durée indéterminée, un ancien salarié sous contrat à durée déterminée ou un salarié intérimaire peut estimer que tout ou partie de son expérience professionnelle ou personnelle est bien en rapport avec la certification professionnelle qu'il souhaite obtenir. Il peut alors bénéficier d'un congé spécifique (« congé VAE ») afin de préparer son dossier et participer aux épreuves de validation.

- Les frais induits par la validation peuvent, par ailleurs, être pris en charge par le FONGECIF (ou l'OPACIF) dont dépend son employeur.

Quelle certification viser ?

La VAE a vocation à s'appliquer à l'ensemble des diplômes, titres et certificats de qualification enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Peuvent ainsi être obtenus par la validation de l'expérience :

- un diplôme ou titre professionnel délivré par l'Etat,
- un diplôme délivré au nom de l'Etat, par un établissement d'enseignement supérieur,
- un certificat de qualification professionnelle (CQP), figurant sur une liste établie par la Commission Paritaire d'une branche professionnelle,
- le titre d'un organisme de formation consulaire ou privé, dès lors qu'ils seront inscrits dans le Répertoire National.



Les Services du FONGECIF

91% des personnes satisfaites des services proposés

Ces chiffres sont issus du questionnaire commun au 4 FONGECIF (Basse Normandie, Bretagne, Centre, Haute Normandie). 1 538 salariés ayant bénéficié d'un service en 2008 ont répondu au questionnaire portant sur les services du FONGECIF.

1^{er} contact avec le FONGECIF

- à la question : « pour quel motif avez-vous pris contact avec le Fongecif ? »

46% des sondés ont répondu : « besoin de financement d'une formation ».

- à la question : « quelles étaient vos attentes en contactant le Fongecif ? »

48% souhaitent obtenir des informations sur les dispositifs financés : CIF, Bilan de Compétences, VAE, Congé examen, Création d'entreprise.

Contribution du conseiller Fongecif au projet

- à la question : « quelle aide avez-vous trouvée auprès du conseiller Fongecif ? »

55% des personnes ont ainsi trouvé une aide en vue de constituer leur dossier de demande auprès du Fongecif

32%, une aide pour élaborer leur projet professionnel ; 28%, une aide pour élaborer le plan de financement de leur formation.

Après contact avec le conseiller du Fongecif, 44% des personnes se sont lancées dans la réalisation de leur projet.

Type de financement sollicité

68% des personnes dont le projet de formation est en cours de réalisation ont directement trouvé un financement du Fongecif.

Appréciation sur la qualité des services du Fongecif

- à la question : « quelle note de satisfaction donneriez-vous au Fongecif ? »

91% des sondés se disent « satisfaits » ou « très satisfaits », la qualité d'écoute étant signalée par 55% des personnes, la disponibilité par 40%, la convivialité par 49% et la clarté des informations par 49%.

96% des personnes ayant eu recours aux services du Fongecif se disent prêtes à le recommander



ILS ONT EU RECOURS AUX SERVICES DU FONGECIF ILS NOUS DISENT POURQUOI.

Sylvie MARCERE - 14130 BONNEVILLE LA LOUVET
40 ans. Assistante sociale

Assistante sociale depuis juin 2009 au terme de 3 ans de formation (IDS près de Rouen), Sylvie a réussi sa reconversion professionnelle, via un **Bilan de Compétences** entamé avec le concours du Fongecif en 2005.

Une démarche qui lui a redonné confiance dans son projet et ses aptitudes alors qu'elle était réceptionniste-hôtesse d'accueil depuis 16 ans dans un club de sport.

« C'est par des collègues de travail qui savaient que je souhaitais reprendre une formation que j'ai entendu parler pour la première fois du Fongecif. C'est comme ça que j'ai entamé un Bilan de Compétences et je n'ai qu'à me louer de la manière dont tout cela s'est passé. En fait, tout repose sur le contact avec le conseiller. L'aspect relationnel et personnel est primordial : on se confie et on s'ouvre...

Avec juste un DEUG d'anglais, j'avais des doutes sur mes compétences par exemple. J'ai effectué des recherches informatiques sur les métiers à « connotations sociales », voire d'autres. Et ce bilan m'a bien confortée dans mon projet en général - je voulais faire ce métier depuis très jeune - et dans mon désir de faire cette école d'assistante sociale en particulier.

Même si changer d'univers n'est jamais, a priori, simple ! Il s'agissait pour moi de passer d'un extrême à l'autre après 16 ans d'activité.

En ce qui me concerne, j'avais rendez-vous une fois par semaine avec mon conseiller, en dehors de mes heures de travail. Cela pouvait durer 3 heures. Au total il faut compter 25 heures en moyenne.

Au final, ce Bilan m'a réassurée et redonné confiance. Ainsi, j'ai pu préparer le concours d'admission à l'école où nous ne sommes que 50 à être retenues sur plus de 1 000 candidatures. »

Enzo Isoardo - 56 000 VANNES

32 ans. Ancien vendeur magasinier, aujourd'hui plombier au sein de la même entreprise.

C'est suite à un accident qu'Enzo Isoardo, 32 ans, se recycle en tant que magasinier au sein d'une entreprise (Brossette à Vannes, 56), grossiste en matériel sanitaire où il sert régulièrement des plombiers. Un contact qui lui donne l'idée de se former, lui aussi, dans ce métier. Le tout encouragé par son patron.

« Au Fongecif, j'ai tout d'abord eu un dossier à monter, très pointu et très précis. Il s'agissait pour moi de présenter à quel point j'étais réellement motivé. Ce dossier était en fait destiné à obtenir un accord : être accepté à l'AFPA. Je tiens aussi à préciser comment, bien avant de rentrer chez Brossette, j'avais déjà effectué, toujours, au Fongecif, un Bilan de Compétences, là aussi très précis, sur mes compétences, mes envies... C'est comme cela que j'ai pu penser dans un premier temps devenir chauffeur de taxi. Mais j'ai très vite buté sur un manque de diplômes quand j'ai envisagé reprendre une entreprise... et que je suis rentré chez Brossette.

Je suis donc rentré à l'AFPA, sur toute l'année 2008, en alternance avec mon employeur, en vue de devenir plombier : une formation très bien organisée - 1446 heures au total - totalement prise en charge par le Fongecif. On remonte jusqu'au niveau 3^{ème} dans un premier temps avec un enseignant qui nous pousse bien en calculs et maths... Tout cela pendant deux mois avant de « rentrer » dans l'apprentissage du métier proprement dit. »

Encouragé par cette expérience -« Le Fongecif, c'est excellent pour la relance de sa vie professionnelle ! » - Enzo souhaite aujourd'hui progresser dans son nouveau métier en se formant sur l'énergie renouvelable.



ILS ONT EU RECOURS AUX SERVICES DU FONGECIF ILS NOUS DISENT POURQUOI.

Gérard Coutan - 45170 Neuville aux Bois

54 ans. Outilleur. A suivi une formation d'installateur thermique pour devenir plombier

Avec un CAP mécanique générale en poche, Gérard est outilleur (fabrication de pièces mécaniques) depuis 1993 en CDI. Depuis plusieurs années, il cherche à changer d'emploi quand une opportunité se présente dans une commune proche de son domicile : succéder au plombier qui va prendre sa retraite. Ses connaissances dans le domaine étant insuffisantes, il décide alors de se tourner vers son Fongecif.

« C'est en novembre 2008 que j'ai débuté ma formation, pour l'achever en juin 2009. Son coût, de l'ordre de 12 000 euros a été pris en charge par le Fongecif, mon salaire m'étant toujours versé par mon employeur. » Employeur auprès duquel, dès 2008, Gérard fait connaître son désir d'évolution et de prétendre au CIF. Deux entretiens aux Fongecif plus tard, il fait son choix entre différents centres de formation. Il opte ainsi pour la Fédération compagnonnique basée près d'Orléans, à 35 km de chez lui : « dès le départ, j'étais déterminé. Je savais ce que je voulais faire. J'ai donc cherché ce qui me semblait le mieux adapté pour moi. J'ai beaucoup aimé cette formation que j'ai trouvée très intéressante. Sans connaître le métier de plombier, en tant que manuel, j'ai aussi pu me sentir en terrain familier. » Gérard envisage maintenant de travailler à son compte après une période en doublon avec l'artisan. « Le Fongecif ? C'est vraiment bien. C'est simple : dès que quelqu'un autour de moi me demande des renseignements sur la manière dont je m'y suis pris pour ma formation, je le leur recommande. »

Eric Glasser - 27 000 Evreux

38 ans. Chef de service dans un Centre National de Prévention et de Protection

Parce qu'il travaille depuis plus de 15 ans (essais dans le domaine de l'incendie), Eric veut désormais plus de responsabilité et d'autonomie. Son projet prend forme : la création d'entreprise artisanale. Le Fongecif lui propose alors de faire un Bilan « créateur-repreneur d'entreprise » afin d'approfondir son projet de création.

« C'est en mars 2008 que j'ai pris rendez-vous avec le Fongecif. Dès le premier rendez-vous, sa directrice a bien compris que je me sentais bloqué dans ma vie professionnelle et que je voulais agir. D'où un Bilan de Compétences qui m'a permis de « fouiller » dans ma carrière et de lister les compétences acquises. De là, on a jugé que mon idée de me recycler dans la plomberie-chauffage tenait la route même si j'avais besoin d'outils et d'appui. »

Etude de zone de chalandise, implantations et caractéristiques de la concurrence, questionnaire sur le terrain en vue de percevoir la réactivité de la clientèle et expérimenter le démarchage commercial, prise de contact avec la CAPEB et centre de gestion, présentation de son projet aux banques : Eric ne chôme pas dans son projet. Jusqu'à débuter sa formation d'installateur Thermique et Sanitaire à l'AFPA d'Evreux, le tout dans le cadre d'un CIF. « Je l'ai entamée fin mars 2009 pour l'achever en décembre de la même année, avec l'obtention de mon diplôme. » Soit un coût de 11.200 euros, pris en charge par le Fongecif. « Je n'aurais pas pu la financer seul. Heureusement qu'il y a des organismes comme le Fongecif pour donner leur chance aux personnes qui veulent tenter quelque chose. Pour moi, c'est une vraie chance professionnelle ! »



Vos interlocuteurs :

Contact presse :

Serge Thomas - Cecile Guillemier

Tél : 02 23 30 70 30

cg@pharesetbalises.com

Coordonnées des directeurs de Fongecif Grand Ouest

Basse Normandie : Thierry LEFORT, 02 31 46 26 44 ,

tfort@fongecifbassenormandie.com

Bretagne : Dominique CROCHU, 02 99 29 72 31 ,

dcrochu@fongecif-bretagne.org

Centre : Christian BERTIN, 02 38 49 35 30,

c.bertin@fongecifcentre.com

Haute Normandie : Gilles BELUGOU, 02 35 07 95 55,

GBELUGOU@fongecif276.org

Pays de la Loire : Yves MESN, 02 40 99 38 01,

yves.mens@fongecif-pdl.fr

